

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST**

Nom de l'installation visitée : **CLSC DES SEIGNEURIES ET CENTRE D'HEBERGEMENT DE CONTRECOEUR**

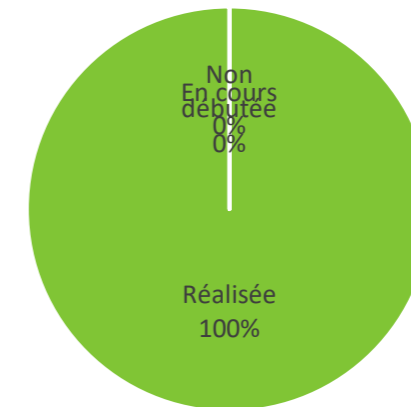
Région : **Montréal**

Date de la visite : **28 février 2019**

Date de transmission au MSSS : **17 juin 2019**

Reddition de comptes : **28 février 2021**

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	1	1
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	1	1
Total	0	0	2	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		28 février 2020			28 février 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

Recommandations		Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			28 février 2020			28 février 2021		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ								
1	Le MSSS recommande à l'installation de s'assurer que le rôle et les responsabilités du préposé au bénéficiaire accompagnateur soient connus par le personnel, les résidents et leurs proches	2020-06-17			X			X
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE								
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés selon la procédure de l'établissement.	2020-06-17			X			X